

2008/687 - Rénovation de la salle des mariages de la Mairie du 3e - 69003 Lyon – Opération n° 03 017 551
- Montant de l'opération : 928 000 € TTC - Autorisation de programme pour le lancement des études de maîtrise d'oeuvre (Direction de la Construction) (BMO du 29/09/2008, p. 1784)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire et chers Collègues, le rapport 687 a trait à l'autorisation de programme pour le lancement des études de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation de la salle des mariages de la Mairie du 3^e arrondissement. Il y a un avis favorable de la Commission.

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Notre vote cet après-midi est important pour deux raisons.

La première est que nous débutons là, la première phase des travaux qui nous conduira à rénover totalement la Mairie du 3^e arrondissement. En effet, dans un deuxième temps, nous regrouperons la totalité de l'accueil du rez-de-chaussée pour réaliser notre premier objectif : recentrer l'organisation de cette mairie sur l'accueil du citoyen.

La deuxième raison, c'est que nous transformons la salle des mariages en salle moderne, multi médias, tout en conservant les célèbres panneaux muraux d'Eugène Brouillard.

Dans les circonstances budgétaires actuelles, nous avons réduit de moitié le précédent projet, tout en remplissant la totalité de nos objectifs et je m'en félicite aussi.

Enfin, la réflexion sur cette rénovation de la Mairie du 3^e arrondissement ayant débuté en 1988, il était temps d'agir et c'est ce que nous faisons six mois après notre arrivée. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)